

Auteur :

- Aurelle Levasseur, Maître de conférences en Histoire du Droit à l'Université Paris 13.

Version : octobre 2014.

Leçon 1 : Administrer au Moyen Âge : esprit et institutions

Section 1. Les principes fondamentaux

§ 1. La justice, "alpha et omega" de l'activité d'administrer

§ 2. Administrer pour le bien commun

- A. La définition du bien commun
- B. Assurer le bien commun

§ 3. Naissance de la police, ancêtre de l'administration moderne

Section 2 : Les institutions administrantes

§ 1. Les institutions royales

- A. Le gouvernement royal central
 - 1. L'Hôtel-le-Roi
 - 2. Les cours souveraines
- B. Le gouvernement royal local

§ 2. Les institutions concurrentes

- A. Les seigneurs
- B. Les communes
- C. Les états provinciaux

Section 3 : Les libertés locales et le pouvoir royal

Leçon 2 : Normes médiévales d'administration

Section 1 : Ordre normatif médiéval et règles d'administration

§ 1. Un ordre fortement négocié

§ 2. Une absence de système

Section 2 : Les normes encadrant l'exercice du pouvoir et ses instruments

§ 1. Les agents de l'État médiéval

- A. Le lien entre l'agent et l'État
- B. Le statut des officiers

§ 2. Les territoires

- A. Les domaines de la Couronne et du roi
- B. Les domaines des communautés urbaines

Section 3 : Les normes encadrant les relations entre les autorités publiques et les particuliers

§ 1. "Le Roi ne peut mal faire" : l'irresponsabilité juridique de l'État médiéval

§ 2. L'expropriation

- A. La naissance des conditions encadrant l'expropriation : juste cause et indemnisation préalable
- B. La diversité procédurale

§ 3. Les contrats publics

Leçon 3 : Administrer en monarchie absolue (XVI^e siècle-1789)

Section 1 : Accroissement et rationalisation de l'administration royale

§ 1. L'évolution de la notion de police

§ 2. L'expansion des instruments de gouvernement

- A. La prépondérance du Conseil du roi
- B. Création et développement des départements ministériels
 - 1. Les ministres
 - 2. Les bureaux ministériels

§ 3. L'expansion du contrôle local

- A. Les gouverneurs
- B. Les intendants

Section 2 : Les limites au monopole de l'administration royale

§ 1. La concurrence des administrations royales indépendantes

- A. Anciens et nouveaux agents royaux
- B. L'opposition des cours souveraines

§ 2. Les libertés locales et la tutelle royale

Section 3 : Les règles administratives dans les aléas de l'absolutisme

§ 1. Concentration et unification de l'expropriation

§ 2. Un domaine contrôlé par les cours souveraines

§ 3. Contrats publics et libertés locales

Leçon 4 : L'administration de la Nation souveraine (1789-1799)

Section 1 : Le principe général de subordination à la Nation souveraine

§ 1. La subordination de l'administration

- A. Les maillons de la chaîne administrative
 - 1. L'administration centrale
 - 2. Les administrations locales
 - a. Des administrateurs locaux élus
 - b. Une administration uniforme
 - 3. "Faire exécuter" la loi
- B. Une fonction publique subordonnée
 - 1. Des agents de la Nation
 - 2. Droits et devoirs du fonctionnaire

§2. La loi comme préalable à l'expropriation

§ 3. Le domaine de la Nation

Section 2 : Les évolutions du système révolutionnaire

§ 1. La surveillance de l'administration par le corps législatif (1789-1792)

- A. L'insubordination des administrateurs locaux élus
- B. L'immixtion de l'Assemblée dans la hiérarchie administrative

§ 2. La centralisation "jacobine" (1792-1794)

- A. La dictature des comités de la Convention
- B. Le décret du 14 frimaire an II sur le gouvernement révolutionnaire
- C. Les instruments de la Convention
 - 1. Les représentants en mission
 - 2. Les relais locaux du gouvernement révolutionnaire

§ 3. Les réformes à partir de Thermidor (1794-1799)

- A. Le maintien de la centralisation
- B. Le renforcement du pouvoir exécutif
 - 1. La naissance du pouvoir réglementaire
 - 2. L'évolution du droit de l'expropriation

Section 3 : L'autonomie de l'administration vis-à-vis du judiciaire

§ 1. La "conception française" de la séparation des pouvoirs

§ 2. L'administration protégée des immixtions du judiciaire

- A. Le maintien de l'administrateur-juge
- B. Le développement des compétences contentieuses de l'administration
 - 1. La naissance des "actes d'administration"
 - 2. Le ministre, juge des conflits d'attribution
 - 3. L'annulation pour incompétence des actes administratifs
- C. L'irresponsabilité de l'administration

§ 3. La garantie judiciaire des administrateurs

Leçon 5 : Efficacité, autorité et unité du système napoléonien (1799-1814)

Section 1 : L'âge d'or de l'administration

§ 1. L'exécutif unique

- A. Le gouvernement
- B. Les auxiliaires du gouvernement
 - 1. Les ministres
 - 2. Le Conseil d'État

§ 2. L'administration napoléonienne, une chaîne d'exécution ininterrompue

- A. Les ministères
- B. La centralisation opérée par la loi du 28 pluviôse an VIII

§ 3. La fonction publique napoléonienne

- A. Une fonction publique supérieure
 - 1. La dignité du fonctionnaire
 - 2. La protection du fonctionnaire
- B. Une fonction publique subordonnée

Section 2 : La primauté de l'intérêt général sur les droits individuels

§ 1. Maîtriser et faire prospérer le territoire

- A. Le domaine national
- B. L'expropriation
 - 1. Un monopole de l'administration jusqu'en 1810
 - 2. La grande loi sur l'expropriation du 8 mars 1810 : une procédure mixte protectrice des intérêts privés

§ 2. L'assujettissement des partenaires contractuels de l'État

Section 3 : La création d'une justice administrative, facteur de stabilité du régime

§ 1. La naissance d'une justice administrative liée à l'administration active

- A. Le Conseil d'État, conseil de gouvernement
- B. Les conseils de préfecture, tribunaux administratifs
- C. Le rapprochement des conseils de préfecture et du Conseil d'État

§ 2. La répartition des compétences

Leçon 6 : Perpétuation et politisation de l'ordre administratif napoléonien sous les Monarchies constitutionnelles (1814-1848)

Section 1 : La continuité du système napoléonien

§ 1. Le maintien de l'appareil d'État

- A. L'administration centrale monarchique
- B. Le maintien critiqué de la centralisation
 - 1. Les lois d'organisation
 - 2. Les lois d'attribution

§ 2. Le maintien de la garantie juridictionnelle des fonctionnaires

§ 3. L'âge d'or de l'exproprié

Section 2 : La politisation accrue du système napoléonien

§ 1. Politisation et crise de l'administration

- A. Le ministre dans le système parlementaire
- B. La fonction publique politisée

§ 2. Politisation de la justice administrative

- A. Perpétuation et réforme du Conseil d'État sous la Restauration
- B. Perpétuation et réforme du Conseil d'État sous la Monarchie de Juillet

Section 3 : L'affinement des catégories juridiques administratives

§ 1. La précision des contours de la justice administrative

- A. La frontière entre la justice administrative et la justice judiciaire
- B. La frontière entre la justice administrative et l'administration active
 - 1. La distinction entre actes d'administration contentieuse et actes de pure administration
 - 2. L'extension des compétences du Conseil d'État sur les actes d'administration contentieuse : la théorie du ministre-juge
 - 3. L'extension des compétences du Conseil d'État sur les actes de pure administration : les débuts du recours pour excès de pouvoir

§ 2. La naissance de la distinction entre domaine public et domaine privé

Leçon 7 : Démocratisation et ordre conservateur : l'équilibre administratif (1848-1870)

Section 1 : Les chantiers de la Seconde République

§ 1. Les apports durables de la Seconde République au système administratif

- A. La fin de la collégialité de l'exécutif
- B. L'élection au suffrage universel des conseillers municipaux

§ 2. Un Conseil d'État républicain éphémère

§ 3. Les réformes de la fonction publique

Section 2 : L'héritage napoléonien du Second Empire

§ 1. La centralisation réaffirmée

- A. L'administration centrale
- B. L'administration locale
 - 1. La centralisation de l'Empire "autoritaire"
 - 2. Les velléités décentralisatrices de l'Empire libéral

§ 2. L'absence de responsabilité générale de l'État

§ 3. L'intérêt général sous le Second Empire : la modernisation du pays

- A. L'expropriation à grande échelle
- B. Les marchés publics

Section 3 : L'évolution de la justice administrative

§ 1. La réforme des conseils de préfecture

§ 2. L'assouplissement de la justice administrative

- A. Le développement du recours pour excès de pouvoir
- B. L'élargissement de la compétence du juge judiciaire

Leçon 8 : La réforme administrative entravée (fin du XIXe siècle)

Section 1 : Le maintien de la centralisation

§ 1. Une réaction à la Commune de Paris

- A. Une révolution sociale et fédéraliste
- B. La loi provisoire du 14 avril 1871

§ 2. La réforme des départements : la loi du 10 août 1871

§ 3. La difficile réforme des communes

- A. Les élections municipales de 1871 et la loi provisoire "des maires" de 1874
- B. Les mesures partielles (1874-1884)
- C. La "grande loi" des communes de 1884

Section 2 : Une justice administrative protectrice du régime

§ 1. Des juridictions administratives peu modifiées

- A. Suspension et restauration du Conseil d'État
- B. La conservation des conseils de préfecture

§ 2. Le développement limité des recours

§ 3. Le maintien d'une irresponsabilité administrative

- A. La jurisprudence Pelletier
- B. La perpétuation du dogme de l'inafaillibilité de l'État

Section 3 : Une fonction publique subordonnée

§ 1. Un statut inchangé

§ 2. La nature publique du lien entre le fonctionnaire et l'État

Leçon 9 : Les mutations de l'État et l'âge d'or du droit administratif (début du XXe siècle - 1930)

Section 1 : Redéfinir l'État et le droit administratif

§ 1. L'État, personne juridique souveraine

§ 2. Le service public

- A. Les prémices : l'unification de la responsabilité des personnes publiques sur le fondement du service public
- B. Léon Duguit et le service public
- C. Le service public, alpha et omega du droit administratif ?

§ 3. L'éclatement de la notion de service public

Section 2 : L'évolution du droit administratif

§ 1. Assurer les services publics

- A. Le domaine public et son exploitation économique
- B. La mutabilité des contrats administratifs

§ 2. Assurer la solidarité

- A. L'extension de la responsabilité de l'État
 - 1. Consécration et le développement de la responsabilité sans faute
 - 2. Protéger les victimes des erreurs administratives : la théorie du cumul des responsabilités
- B. La valeur sociale de l'expropriation

Section 3 : Le développement des instruments d'un État de droit

§ 1. L'extension du recours pour excès de pouvoir

§ 2. La consécration de la responsabilité pour faute de l'État sur les actes de puissance publique

§ 3. La protection des fonctionnaires vis-à-vis de l'État

- A. Le syndicalisme des fonctionnaires contre l'État-Patron
- B. L'évolution des réflexions doctrinales sur la nature du lien entre le fonctionnaire et l'État
- C. La protection législative et jurisprudentielle du fonctionnaire

Leçon 10 : La réforme de l'État (1914-début des années 1950)

Section 1 : La Grande Guerre, catalyseur du débat réformateur

§ 1. L'accentuation des problèmes inhérents au développement de l'État

- A. Une administration d'État désordonnée
- B. L'engorgement de la justice administrative

§ 2. Le renforcement de l'exécutif

- A. L'extension du pouvoir réglementaire
- B. La coordination des ministères
- C. Le Conseil d'État au service de la puissance de l'État

§ 3. La réforme de l'appareil administratif

- A. Une réforme scientifique
- B. Les réformes effectives
 - 1. La réforme par décrets-lois de 1926
 - 2. La réforme par décrets-lois des années 1934-1935
- C. Le "Comité de la Hache"

Section 2 : Révolution nationale, collaboration et administration

§ 1. Efficacité et dictature administrative

- A. La confusion autoritaire des pouvoirs
- B. La réduction des pouvoirs et libertés locales
 - 1. Occupation et centralisation
 - 2. La place retrouvée du préfet
 - a. Les communes
 - b. Les départements et arrondissements
 - c. Les régions

§ 2. L'administration légaliste et subordonnée

- A. Le Conseil d'État
- B. Les fonctionnaires du gouvernement de Vichy
- C. Collaboration et résistances

Section 3 : La Quatrième République et Vichy : réactions et héritages

§ 1. L'héritage de la Résistance

- A. La modernisation de l'appareil d'État
 - 1. L'ordonnance du 9 octobre 1945
 - 2. Le statut légal du 19 octobre 1946
- B. La planification

§ 2. La "restauration" des piliers de l'État

- A. Le Conseil d'État
- B. Le développement du pouvoir réglementaire
- C. Le maintien de la centralisation